

Annecy, le 22 octobre 2004

ICHN*, notre mobilisation a payé !

Le Président de la République vient d'annoncer le 21 octobre, à l'occasion de son déplacement dans le Cantal, une revalorisation de l'ICHN versée aux 25 premiers hectares au titre de la loi de finances 2005.

Le ministre de l'agriculture s'était en effet engagé à une augmentation de 50 % d'ici à la fin de la législative, un premier effort ayant été fourni en 2004 à hauteur de 10 %.

Grâce à la mobilisation que nous avons tous entreprise auprès des parlementaires un nouvel abondement a été enfin obtenu pour l'an prochain alors que le projet de loi de finances initial ne prévoyait aucune mesure nouvelle.

Selon nos informations, cette augmentation serait elle aussi de l'ordre de 10% pour 2005.

Une nouvelle fois, la mobilisation syndicale a porté ses fruits et nous pouvons nous féliciter que, grâce à l'action de la FNSEA et des FDSEA, les agriculteurs des départements de montagne soient reconnus à juste titre.

Cette mesure participe au nécessaire rééquilibrage entre les territoires et les hommes, une des revendications principales de la FDSEA Haute-Savoie

Source : FNSEA

** ICHN : Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels*